



EDITIO p. 1

CHANTIERS p. 2

- Centre Socio-Culturel
- Berges de la Besbre
- Episode Grêle

SECURITÉ p. 3

- Radar pédagogique
- Surfer en toute liberté
- Participation citoyenne

COMMUNICATION p. 4 et 5

- UDAF
- Les lingettes
- Jardins familiaux

CÉRÉMONIES p. 6

- Lapalisse «lieu de l'Histoire automobile»
- 100 ans de l'A.A.L.
- 50 ans du Basket

COMMÉMORATIONS, DÉFILÉS ET ANIMATIONS p.7

- Commémorations et défilés
- Illuminations et décors de Noël

ACTUALITÉS p. 8

- Exposition
- Mobilisation pour l'Ukraine
- Embouteillages

EDITO

Madame, Monsieur,

Ce nouveau numéro du Flash Info vous informe des différents travaux en cours ou réalisés dans notre commune.

Certains ont été retardés par les deux vagues d'intempéries subies les 4 juin et 4 août derniers, provoquant un surcroît de travail pour les agents de nos collectivités ainsi que pour les sapeurs-pompiers. Qu'ils soient tous remerciés pour leurs réactivités et leurs dévouements sans faille permettant de maintenir l'ensemble de nos services publics.

Un nouveau défi nous attend, la très forte augmentation des tarifs de l'énergie : électricité, gaz, granulés, va fortement impacter les finances de la Commune et de la Communauté de Communes. Face à cette situation, nous devons tous faire preuve de civisme et de gestes éco-responsables.

L'éclairage public sera réduit, certaines salles ne seront plus, ou moins chauffées, l'ensemble des équipements publics est concerné.

La sobriété énergétique est de rigueur et nous contraint à modifier nos méthodes de travail pour assurer et maintenir les emplois et les services à la population.

Malgré cela nous devons garder espoir dans l'avenir, c'est ainsi qu'avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

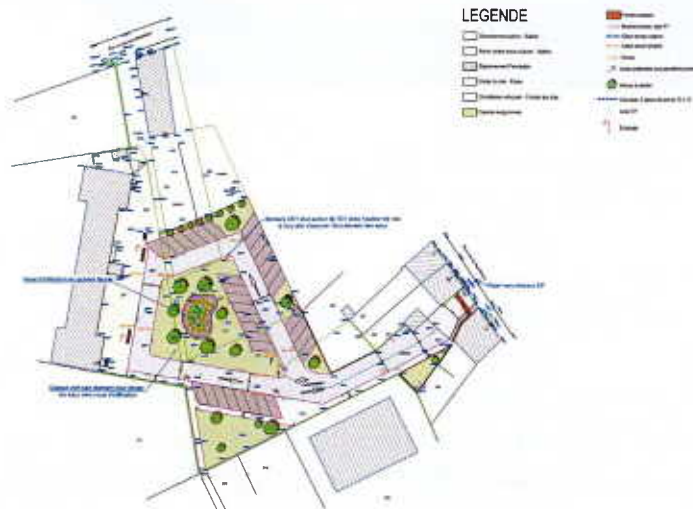
Jacques de CHABANNES

Maire de Lapalisse

Président de la Communauté de Communes

Conseiller Départemental Canton de Lapalisse

Aménagement à l'arrière du centre socio-culturel



Le projet de réaliser un espace de stationnement à l'arrière du centre socio-culturel a débuté en 2019 avec la démolition de la « maison PERRIN », place de la république, transformée en porche puis en 2020 la suppression des 2 bâtiments en « préfabriqué » (dont l'ancienne cantine scolaire de l'école élémentaire).

Pour créer un espace pratique et cohérent, il était nécessaire de procéder à des échanges de terrains avec certains propriétaires riverains. De longs mois de tractations s'en sont suivis. A noter que le terrain se situant en zone protégée (Site Patrimoine Remarquable), l'avis de l'architecte des bâtiments de France était indispensable pour le permis d'aménagement.

Pour répondre aux exigences environnementales,

la conception du terrain se veut exemplaire au niveau de la gestion des eaux de ruissellement et du point de vue de l'entretien des espaces verts : pavés drainants (zone de stationnement), centre incurvé (zone voirie), jachère fleurie...

Le coût de cet aménagement s'élève à 300 520 € TTC pour une surface de 1930 m².

Le reste à charge pour la commune est de 152 162 €.

A ce jour, les travaux ont débuté pour une durée estimée à 3 mois.

Grand chantier des berges de la Besbre



Des travaux importants ont été effectués durant l'été le long de la Besbre afin de restaurer et renforcer ses berges : à l'extrémité sud du camping, quai de Besbre et rue de la Prairie.

Des arbres et branchages ont été mis en place derrière le camping. La Besbre va venir déposer des limons dans cet amas recréant ainsi un talus végétalisé.

Quai de Besbre, la technique du tunage a été utilisée avec la mise en place d'un parement vertical en bois. Ce procédé permet de redessiner et de consolider les berges érodées et dégradées tout en maintenant leur perméabilité et facilitant leur re-végétalisation.

Pour le renforcement du nez de berge rue de la Prairie, du fait de la pente élevée et de la forte érosion lors des crues importantes de la Besbre, c'est la technique du caisson végétalisé qui a été choisie, après la mise en place d'enrochement et la création d'une plateforme.

Pour 2023, les travaux de la Besbre seront axés sur la restauration des deux passerelles : parc floral et place Jean Moulin.

Lors des épisodes de grêle du 4 juin et de pluie du 4 août, notre commune n'a pas été épargnée, écoles, EHPAD, gymnase, bâtiments communaux, particuliers et entreprises ont subi de gros dégâts. Certaines situations ont nécessité un relogement. Actuellement avec la pénurie de matériaux bons nombres de toits ne sont pas réparés. Une mention particulière est à décerner aux sapeurs pompiers volontaires ainsi qu'aux agents de notre collectivité.



Radars pédagogiques



En février 2021, la commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique. Comme son nom l'indique, il n'est pas là pour verbaliser mais pour enregistrer des vitesses, des fréquentations par heure, par jour, ... L'analyse des résultats permet d'adapter l'aménagement de la voirie.

Plusieurs campagnes de mesure ont déjà été effectuées : avenue Pasteur, avenue Charles de Gaulle, rue de la liberté, chemin de Monchenin, route de Bert, rue Roosevelt et rue Baudin.

L'achat de ce radar a été financé à 100% par les dossiers d'amendes de police pour un montant de 2800€ TTC.

Cliquer en toute sécurité pour surfer en toute liberté

Le numérique dans votre vie de tous les jours. Comment l'apprivoiser, comment s'en protéger, comment l'utiliser ?

L'activité sur internet ne cesse de progresser chaque jour, cette nouvelle façon de communiquer, d'acheter ou de travailler envahit petit à petit nos foyers. Malgré tout, cette nouvelle technologie peut nous occasionner pas mal de soucis si nous n'y apportons pas une attention particulière lors du 1er clic.

Pour surfer en toute tranquillité, quelques réflexes simples permettent d'échapper aux individus malveillants. 1- Mise à jour de logiciels de sécurité. 2- Activation du pare feu. 3- Antivirus à jour. 4- Paramétrages de sécurité du ou des navigateurs. 5- Mot de passe complexe changé régulièrement en évitant de le laisser sur le bureau du PC et pour la messagerie : Vérifier l'orthographe exact du site ou de la personne qui vous contacte.



Devenir acteur de sa sécurité

Être attentif à son quartier, établir des liens avec ses voisins, ses élus ou les représentants de la force publique, permet de réagir et adopter les bons réflexes face à une situation différente de celle du quotidien.

Votre connaissance du voisinage peut être bénéfique et renforcer la sécurité lors des absences du domicile.

Encadré par la Gendarmerie, le dispositif « La participation Citoyenne » contribue à une meilleure prévention et joue un rôle majeur contre les actes de personnes malveillantes.

Lors des réunions de quartier la Gendarmerie est intervenue à ce sujet et a répondu aux questions.



Connaissez-vous l'UDAF ?

L'Union départementale des associations familiales de l'Allier informe et accompagne les familles au quotidien, notamment sur la gestion budgétaire.

Son action est labellisée par l'Etat qui lui a confié la gestion du « Point Conseil Budget ».

Qu'est-ce qu'un Point Conseil Budget ?

C'est une structure qui propose un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Vous pouvez, quels que soient vos revenus, bénéficier de l'aide d'un expert et recevoir des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés.

Le dispositif

Un conseiller est là pour répondre à vos questions, de banque, de budget et trouver avec vous, si besoin, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Il identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Le contexte économique actuel peut rendre la gestion budgétaire des familles difficile.

Osez demander de l'aide, si vous vous sentez concernés... des solutions existent !

Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Point Conseil Budget de l'Udaf de l'Allier

Tél. : 04 70 48 70 09 - Mail : pcb03@udaf03.fr



Pas de lingettes dans les toilettes...

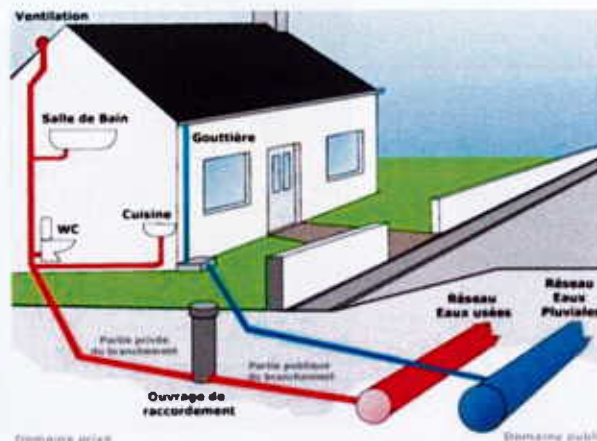
Depuis 2007, avec la séparation des eaux pluviales et des eaux usées, le raccordement de votre domicile au réseau est devenu obligatoire.

Ce dispositif qui nous concerne tous permet une meilleure gestion de l'eau et une utilisation optimale en veillant aux objectifs de sécurité et de santé publique.

Ces eaux usées, avant de reprendre leur place dans le cycle naturel, sont collectées et acheminées vers les stations d'épuration, nécessitant parfois l'aide de moyens mécaniques comme les pompes de relevages.

Il est impératif pour tous que ces moyens mécaniques soient efficaces. Ils ne doivent donc être en aucun cas obstrués par des éléments tels que : canettes aluminium, lingettes, couches ...

Ces erreurs d'attention occasionnent souvent des défaillances sur le matériel et entraînent une augmentation du coût du traitement de l'eau qui se répercute sur la facture de l'usager.



Jardins familiaux

Le principe des jardins familiaux est apparu à la fin du XIX^e siècle : ce sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Ils répondent aux préoccupations actuelles de produire localement des légumes. Lieu d'échanges entre les jardiniers, ils participent également à créer du lien social.

La création de ces jardins, projet auquel tenaient beaucoup les élus, a débuté depuis plusieurs mois. La commune de Lapalisse a fait l'acquisition de trois parcelles de terrain situées rue du souvenir français, en bordure de Besbre, pour une surface totale de 4 618 m².

La commune procède actuellement à la remise en état de ces terrains par un défrichage et des travaux de terrassements. Les travaux se poursuivront ensuite avec la délimitation des parcelles, la stabilisation de la zone de circulation, l'implantation d'un verger en bordure de Besbre, l'installation d'abris de jardin sur chaque parcelle, accolés par deux avec récupérateurs d'eau de pluie. La création d'une zone de compostage et d'une zone de convivialité seront également réalisées.

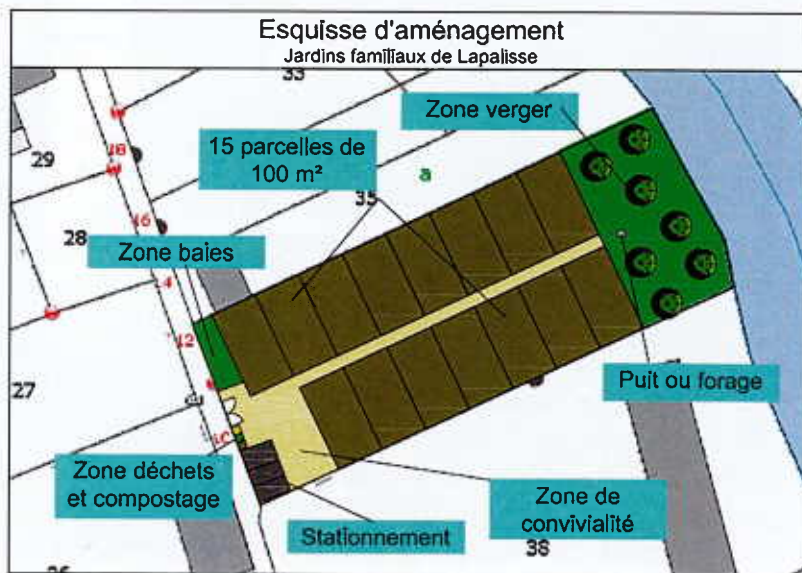
Dans un premier temps 15 parcelles de 100 m² seront exploitées.

Les jardins familiaux seront gérés par une association en cours de création. Un règlement de fonctionnement des jardins sera établi, précisant les conditions d'exploitation des parcelles, notamment leur usage, destiné exclusivement à la production de légumes pour la consommation des bénéficiaires.

Pour pouvoir bénéficier de ces parcelles, deux conditions sont exigées : habiter Lapalisse et ne pas posséder de jardin. Il faudra ensuite adhérer à l'association.

La mise en exploitation de ces terrains est prévue pour le printemps 2023.

Si vous souhaitez avoir d'autres informations, vous pouvez contacter Anne COMPTOUR à la mairie : anne.comptour@cc-paysdelapalisse.fr ou au 04 70 99 72 63.



Lapalisse « lieu de l'Histoire automobile »

En ouverture du week-end de l'Embouteillage, la plaque « Lieu de l'Histoire automobile » a été apposée à la Station Lapalisse Essence, site symbolique de la mythique Nationale 7 à Lapalisse.

La reconnaissance par la Fédération Française des Véhicules d'Époque honore ainsi la ville de Lapalisse et ses célèbres reconstitutions d'embouteillages.

Différentes personnalités étaient présentes lors de cette inauguration, Jacques de CHABANNES, Maire de Lapalisse et Président de la Communauté de Communes, Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental de l'Allier, Alain LASSALLE, Président de l'Office de Tourisme, Magalie CARTON du service animation, plusieurs élus de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse, Fabrice DEGARD, Président du Club Automobile Lapalissois ainsi que les représentants de la FFVE.



Les 100 ans de l'A.A.L.

Le samedi 2 juillet 2022, à l'occasion de la fête du centenaire de l'Association Amicale Lapalissoise, le stade de football de Lapalisse a été baptisé stade Abel CHERVIER.

Cet événement a débuté par un défilé en centre-ville regroupant plus de 200 personnes parmi lesquelles les jeunes de l'école du foot, les membres dirigeants, les joueurs nouveaux et anciens et tous ceux qui ont participé à cette fantastique épopée.

S'en est suivie, en présence des élus, l'inauguration du stade, désormais dénommé stade Abel CHERVIER en hommage à l'un des plus brillants joueurs de l'A.A.L qui fut l'un des capitaines de l'équipe fanion. Meneur d'hommes respecté, il a aussi été sponsor fidèle par l'intermédiaire de son entreprise, comme l'a rappelé son fils Pierre CHERVIER.

Les animations de la journée se sont clôturées avec la réception des 100 ans, sous la présidence de Didier RAYMOND et de toute son équipe, des présidents de la ligue football amateur et du district de l'Allier.



Le Basket Club Lapalissois en fête

L'histoire du ballon à rebond a commencé le 27 juin 1972. Le BCL a fêté ses 50 ans, le 25 Juin 2022. Le temps pluvieux n'est pas venu gâcher les festivités avec au programme : retrouvailles, rigolades à se disputer la balle et moment de convivialité autour de la table. Ce n'est pas moins de 250 personnes qui se sont réunies pour se remémorer les souvenirs du basket lapalissois.

Aujourd'hui, l'histoire se poursuit avec deux équipes séniors et 8 équipes jeunes.



COMMÉMORATIONS, DÉFILÉS et ILLUMINATIONS

Commémorations et Défilés

Tout au long de l'année, la municipalité et les Lapalissois ont honoré les périodes clés de notre histoire.

8 mai 1945 - 18 juin 1940 - 14 juillet 1789

11 novembre 1918 - 2 décembre 1851

mi-octobre commémoration des Diables Rouges



Illuminations et décors de Noël

Véritable temps fort de l'année, les illuminations de Noël marquent une période très attendue par les habitants et les commerçants.

La commune de Lapalisse depuis plusieurs années a en partie remplacé et modernisé ses éclairages et ses illuminations.

Les guirlandes d'ampoules ont laissé la place aux éclairages à led, qui cette année encore vont émerveiller la population par leurs originalités avec notamment le père Noël en montgolfière.

Vous pourrez admirer les nouvelles scénettes dans différents quartiers de la commune et dans un souci de sobriété énergétique, les illuminations seront visibles à partir du

9 décembre, veille du marché du Noël organisé par les Commerçants, pour une extinction début janvier.



Le Parc Floral : Un espace d'exposition grandeur nature

Bien connu des Lapalissois, à deux pas du centre bourg ce parc est un lieu privilégié pour la détente et la pratique de toutes activités sportives et culturelles.

Dessiné et réalisé en 1936 par l'architecte Laurent Faure, ces 3 hectares composés de verdure, de parterre de pivoines, de petits bassins et de 95 essences différentes dont une vingtaine remarquable en font un site prisé par de nombreux visiteurs.

Dans le cadre du projet « Petite ville de Demain » la ville de Lapalisse a inscrit dans ses priorités la complémentarité que ce lieu pouvait apporter en matière d'animation et d'exposition.

Les photos des projets d'aménagement ont été exposées à l'occasion de la fête de la Besbre et furent remplacées par celles de l'embouteillage et début 2023 viendra le reportage sur l'activité économique de Lapalisse.

L'accès à ce parc est entièrement gratuit et ouvert à toute heure.



Mobilisation des Lapalissois pour l'Ukraine

En avril dernier, à l'initiative l'Huilerie de Lapalisse qui commercent régulièrement avec l'Ukraine, une collecte a été organisée avec le concours de la municipalité et un routier collaborateur l'Huilerie a assuré le transport des marchandises récoltées.

Grâce à la participation de plusieurs commerces et des pharmacies 21 palettes d'eau minérale et de conserves et 2 palettes de médicaments ont été expédiées.

Après un long périple, le chargement a été distribué aux soldats engagés dans les combats.

Par ailleurs 4 familles Lapalissoises ont hébergé des réfugiées Ukrainiennes pendant 3 mois environ.



Lapalisse et son Embouteillage plébiscité par les chaînes de télévision

Depuis le début de l'été la ville de Lapalisse a accueilli plusieurs fois France Télévision pour des tournages sur la reconstitution des embouteillages des années 50/60. Ainsi "Chronique d'en Haut" de Laurent Guillaume et "En Vadrouille" de Loïc Ballet avec le concours du club automobile local ont posé les caméras de France 3 dans la cité des Vérités.

Vous pouvez revoir ces émissions en rediffusion ainsi que le direct de l'édition 2022 sur France 3.

